



## **PROCÈS VERBAL**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**vendredi 04 septembre 2020 à 18h30 Centre d'Animation de LANTON**

**Salle LODOSA**

#### **Ordre du jour**

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Vote des rapports
- Point de chaque section
- Renouvellement du tiers sortant
- Changement d'adresse de notre Association
- Point sur le COVID-19
- Questions diverses

Cette Assemblée Générale s'est déroulée dans une ambiance masquée, chaque participant respectant la distanciation sociale .

En ouverture de séance, le Président remercie les personnes présentes et particulièrement Madame Annie-France PEUCH, adjointe au Maire et exprime la gratitude de l'Association pour la subvention municipale.

Alain précise la répartition de nos 192 adhérent(e)s, qui se module de la manière suivante :

<b>Badminton:</b>	<b>027</b>
<b>Futsal</b>	<b>015</b>
<b>Gymnastique</b>	<b>127</b>
<b>Musculation</b>	<b>023</b>

Pour la saison 2020 / 2021, comme pour la saison 2019 / 2020, compte tenu de la subvention municipale, les sections seront exonérées de la cotisation liée à l'assurance. Celle ci sera prise en charge par le bureau.

## **1- Rapport moral et d'Activités.**

Comme tout le monde le sait, cette saison a du s'arrêter définitivement dans la première quinzaine de mars 2020. De ce fait le Président préfère donner la parole à chaque responsable afin qu'il puisse faire le bilan de cette saison.

Aventure du goût – En attente pour cette saison car cette section fonctionne en fonction de la demande.

Badminton – Comme l'année dernière, les horaires semblent adaptés à la demande de nos adhérents.

Comme la saison précédente, leur salle étant en travaux, la section a " cédé " la tranche horaire 20h30 / 23h00 du mercredi à l'Association de Badminton d'Audenge. Nous reconduirons ce " prêt " pour la prochaine saison si nécessaire.

Devant l'augmentation des pratiquants et la limitation à 4 terrains le mercredi soir, un plafonnement du nombre des adhérents à 20, la saison prochaine

Futsal - Excellente année, sous l'autorité de Paul, le Futsal suscite toujours le même engouement .

Gymnastique - Une très belle année avec 127 adhérent(e)s âgé(e)s de 18 mois à 45 ans.

3 coaches ont maintenu le relationnel.

Malheureusement pas de gala de fin d'année.

Les résultats de la 1° compétition ont été moyens car il y a eu changement de niveau.

Le forum des Associations 2020 est annulé mais une permanence sera tenue devant la salle du Braou, samedi 05 septembre de 10h00 à 16h00.

La section espère une reprise fin septembre 2020.

Musculation - Belle année. Bonne équipe d'adhérentes et adhérents. Pas de sortie de fin d'année. Un point sera fait fin septembre pour estimer la date de reprise.

## **2- Rapport financier.**

Le bilan financier de l'exercice 2019/2020, section par section, est présenté par notre trésorière Dominique BUCHMANN.

Le compte de résultat au 31 Juillet 2020 est annexé à la fin du compte rendu.

### Etat des comptes comparatif au 31 Juillet 2020 :

	<u>31/07/19</u>	<u>31/07/20</u>
<b>Bureau</b>	2453,95 €	1494,60 €
<b>Aventure du goût :</b>	451,24 €	451,24 €
<b>Badminton :</b>	876,69 €	1675,48 €
<b>Futsal</b>	622,58 €	700,08 €
<b>Gymnastique :</b>	7457,82 €	14017,95 €
<b>Musculation :</b>	474,92 €	586,01€
<b>Vita ' Form :</b>	06,41 €	06,41 €

Pour comparer ces bilans, il faut tenir compte de la saison tronquée ce qui a entraîné l'annulation de la sortie de fin d'année ou du pot de clôture, des investissements effectués ( tapis roulant de la section Musculation ) et des investissements à venir ( tapis de saut pour la Gymnastique )

## **3- Vote du rapport moral et du rapport financier.**

Les rapports moraux et financiers sont votés à l'unanimité des présents.

#### **4- Perspectives des différentes sections 2020/ 2021**

Pour information, Les tarifs, lieux et horaires de nos différentes sections pour la saison 2020 / 2021 sont disponibles sur notre site Internet ( [www.bodysport33.fr](http://www.bodysport33.fr) )

##### **\*Aventure du Goût** (Responsable Dominique BUCHMANN)

Pour la saison 2020 / 2021 l'intervention de cette section se fera, comme d'habitude en fonction de la demande.

Les cotisations restent inchangées.

*Tarification par personne saison 2020 / 2021 :*

- 10 euros pour les adhérents de Body Sport.

- 15 euros pour les non-adhérents.

Au montant de cette cotisation, il conviendra d'ajouter une participation pour les achats de fournitures.

Cette participation dépendra du thème abordé et sera indiquée pour chaque réunion.

##### **\*Badminton** (Responsable : Cathy RECTON )

Salle des sports de Cassy

Beaucoup d'adhérents pour cette saison passée, ce qui a obligé Cathy à refuser certaines demandes car pas assez de terrains disponibles.

Saison qui s'est terminée le 13 mars 2020

Pour 2020 / 2021 les décisions suivantes ont été adoptées :

- ▶ La section fournira gratuitement les volants plastiques, les raquettes ainsi que les cordes à sauter pour l'échauffement. Les volants plumes seront achetés par les adhérents.

*Tarifification par personne saison 2020 / 2021*

: **Adulte** : 54 € (ou 72 € avec la licence UFOLEP)

Deuxième adulte d'une même famille : 42 € (ou 60 € avec la licence UFOLEP)

**Enfant jusqu'à 16 ans** : 47 € (54 € avec la licence UFOLEP)

Deuxième enfant d'une même famille : 35 € (42 € avec la licence UFOLEP)

Tous ces tarifs sont pour l'année complète.

Compte tenu du COVID-19 et de l'arrêt de la saison, pour les anciens adhérents, une remise de 40/% sera accordée sur la cotisation 2020 / 2021.

Tarifs dégressifs si l'inscription intervient en cours d'année.

**NB** : Un certificat médical vous sera demandé lors de votre inscription.

**\*Futsal** (Responsable Paul FAUCONNIER)

Année très agréable. Des projets de sortie au stade MATMUT sont à l'étude

Salle des sports de Cassy.

Les inscriptions se feront aux dates et heures suivantes :

Les vendredis de 20h30 à 23h00

*Tarifification par personne saison 2020 / 2021*

40,00 € par personne et pour l'année

Compte tenu du COVID-19 et de l'arrêt de la saison, pour les anciens adhérents, la cotisation annuelle 2020 / 2021 sera de 30 €.

**NB** : Un certificat médical vous sera demandé lors de votre inscription.

**\*Gymnastique artistique / Baby Gym** (Responsable Margot MARGNOUX Animatrices MéliSSandre LACHAUD et Angéline PERBOS - SANTOIRE ).

Saison tronquée. Le projet d'organisation d'une compétition a dû être annulée. Mais ce n'est que partie remise.

La saison à venir verra la concrétisation de l'achat de nouveau matériel.

Salle des sports du Braou

*Tarifcation par personne saison 2020 /2021*

Bébé Gym : 120€ par an et par adhérent(e).

Loisirs : 180€ par an et par adhérent(e).

Compétitions : Avec justo, legging, assurance, engagement compétitions, cours : 290€ par an et par adhérent(e).

Compétitions sans rachat de justo : 220€ par an et par adhérent(e).

Pour tenir compte de l'arrêt brutal de la saison 2019/2020, une remise de 40% sera accordée aux anciens adhérents

**Reprise des activités espérée pour la fin septembre 2020**

**NB** : Un certificat médical vous sera demandé lors de votre inscription.

**\*Musculation** (Responsable Hélène RANZ; responsable adjoint Yvan BUCHMANN)

Salle des sports du Braou.

Superbe début de saison avec quelques nouveaux qui se sont intégrés rapidement. Les cours collectifs du jeudi rencontrent un franc succès.

23 adhérents et en permanence 15 présents.

3 places devraient être disponibles pour la saison à venir

Pour la saison à venir Hélène assurera , comme pour cette saison, le coaching ..

Pendant l'absence d'Hélène, Yvan assurera l'intérim.

*Tarifcation par personne saison 2020 / 2021*

- 1er trimestre : 40 €

- 2nd trimestre : 40 €

- 3ème trimestre : 35 €

**NB** : Un certificat médical vous sera demandé lors de votre inscription

## \* Vita ' Form

Section en sommeil.

### **5- Renouveaulement du Conseil d'Administration**

Actes de candidature reçus : Mesdames : BUCHMANN Dominique,  
RECTON Catherine.  
Messieurs MOREAU Bernard, POINEAU Alain.

Ont été élus à l'unanimité des présents.

Mesdames : BUCHMANN Dominique, RECTON Catherine.  
Messieurs : MOREAU Bernard, POINEAU Alain.

### **6- Changement d'adresse de notre Association**

Notre adresse n'étant plus opérationnelle, il est donné mandat au Président de faire les démarches nécessaires auprès de la Préfecture afin de domicilier notre Association à la Maison des Associations et de la jeunesse ( M.A.J. ) de LANTON. Ce mandat est donné à l'unanimité des présents.

### **7- Point sur le COVID-19**

Cette saison a été marquée par le virus. La reprise ne peut être envisagée qu'en respectant strictement les consignes sanitaires.

Ces obligations sont nombreuses et doivent satisfaire aux exigences des consignes gouvernementales, préfectorales, municipales, et UFOLEP.

Outre les gestes barrières ,la distanciation sociale et le port du masque, une désinfection du matériel doit être effectuée.

De plus, un protocole, très strict et qui doit être respecté, a été mis en place pour le signalement d'un cas avéré ou d'une suspicion de COVID au sein de notre Association.

A cet égard notre section Gymnastique, sous l'impulsion de sa responsable, a développé un protocole précis et complet respectant toutes les obligations. Nous adapterons ce protocole aux autres sections.

Quelques achats seront nécessaires ( gel hydro alcoolique, masques, thermomètres ... ). Le bureau en prendra une partie à sa charge.

## **8- Questions diverses**

► La plupart des questions a porté sur l'entretien des locaux mis à notre disposition.

Humidité importante sur un mur de la salle du Braou.

Fenêtre de la mezzanine du Braou inopérationnelle depuis sa mise en service

Fuites d'eau dans la salle omnisports

Douches froides au Braou et bouillantes à la salle omnisport.

► Le Président rencontrera notre agent d'assurances afin de négocier une remise. Nous n'avons utilisé nos installations et pratiqué nos disciplines que 60/% du temps de la saison.

Pour clôturer la séance, Madame l'Adjointe prend la parole. saluant le dynamisme de notre Association. Compte tenu de l'état actuel de propagation du virus, la municipalité a été dans l'obligation d'annuler toutes les réunions culturelles programmées. Madame PEUCH nous informe qu'un travail est en cours pour pallier l'absence du Forum des Associations. La piste d'une communication numérique est envisagée.

La séance est levée à 20h00



## ASSOCIATION :BODY SPORT

ETAT FINANCIER : DU 01 AOUT 2019 AU 31 JUILLET 2020

### Compte de résultat

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>Charges directes d'exploitation</b>		<b>Produits directs d'exploitation</b>	
<b>60 Achats</b>	<b>4 013,88 €</b>	<b>70 Produits des activités</b>	<b>-0 €</b>
6010 - Achats de matières premières (boissons, etc.)	-0 €	7010 - Recettes des buvettes	-0 €
6040 - Achat de prestations de service	-0 €	7020 - Recettes div. (fotos, tombolas...)	-0 €
6050 - Achat de matériel	738,37 €	7060 - Recettes des quichets	-0 €
6063 - Fourniture pour les activités petit matériel	2 649,52 €	7061 - Recettes événements (Tournois, fêtes)	-0 €
6064 - Fournitures administratives (bureau)	476,19 €	7070 - Ventes de produits dérivés	-0 €
6068 - Autres matières et fournitures	149,80 €	7081 - Participations soirées (repas, etc...)	-0 €
<b>61 / 62 services extérieurs</b>	<b>3 103,38 €</b>	7088 - Autres recettes d'activités	-0 €
6110 - Organisations sous-traitées (Traiteur, orchestre...)	-0 €	<b>74 Subventions d'exploitation</b>	<b>2 089,00 €</b>
6130 - Locations (matériel équipements)	-0 €	<b>7410 - État</b>	
6150 - Entretien et réparations du matériel	-0 €	7417 - Ministère des Sports et CNDS	-0 €
6160 - Primes d'assurances	1 180,38 €	7418 - Agence de service et paiement (CNASEA)	-0 €
6211 - Frais d'arbitrage	177,00 €	7419 - Autres ministères	-0 €
6231 - Annonce et insertions publicitaires	-0 €	<b>7440 - Collectivités territoriales</b>	
6234 - Récompenses et cadeaux	10,99 €	7441 - Conseil Régional	-0 €
6237 - Publication (affiche, programme, bulletin)	-0 €	7442 - Conseil Général	1 089,00 €
6251 - Frais de déplacement	384,38 €	7443 - Commune	1 000,00 €
6252 - Frais de restauration	1 024,57 €	7445 - Intercommunalité	-0 €
6253 - Frais d'hébergement	175,00 €	<b>7460 - Organismes sociaux</b>	
6260 - Frais postaux et télécommunications	94,06 €	7460 - Participation de la Fédération	-0 €
6270 - Services bancaires	57,00 €	<b>75 Autres produits de gestion courante</b>	<b>20 271,01 €</b>
6280 - Frais divers	-0 €	7510 - Dons manuels	-0 €
<b>63 Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>0,00 €</b>	7511 - Recettes publicitaires	-0 €
6300 - Autres impôts, taxes et versements assimilés	-0 €	<b>7560 - Cotisations des adhérents</b>	<b>20 271,01 €</b>
<b>64 Charges de personnel</b>	<b>6 665,22 €</b>	7581 - Participations pour stages de formation	-0 €
6411 - Salaires bruts	-0 €	7585 - Produits de gestion courante	-0 €
6414 - Remboursement chômage partiel	-3 470,04 €	<b>76 Produits financiers</b>	<b>-0 €</b>
6450 - Charges sociales	1 600,68 €	<b>7610 - Intérêts des fonds placés</b>	<b>-0 €</b>
6480 - Autres frais de personnel	8 534,58 €		
<b>65 Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 989,37 €</b>		
6516 - Frais de SACEM	-0 €		
6544 - Créances sur exercices antérieurs	-0 €		
6580 - Autres frais de gestion courante	-0 €		
6581 - Achat de licences	1 627,94 €		
6582 - Frais spécifiques pour événements (tournois)	361,43 €		
6583 - Frais de stages de formation	-0 €		
<b>66 Charges financières</b>	<b>-0 €</b>		
6611 - Intérêts des emprunts	-0 €		
6616 - Autres charges financières	-0 €		
<b>TOTAL I</b>	<b>18 771,85 €</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>22 360,01 €</b>
<b>67 Charges exceptionnelles</b>	<b>-0 €</b>	<b>77 Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>
6712 - Amendes et pénalités	-0 €	7710 - Produits exceptionnels	-0 €
6788 - Charges exceptionnelles diverses	-0 €	7711 - Produit des amendes et pénalités	-0 €
<b>68 Dotation aux amortissements et provisions</b>	<b>-0 €</b>	<b>78 Reprise sur amortissements et provisions</b>	<b>12 343,61</b>
6810 - Amortissements sur charges d'exploitation	-0 €	7810 - Reprise sur les amortissement et provisions	-0 €
6890 - Engagements à réaliser sur ressources affectées	-0 €	7890 - report des ressources non utilisées	12 343,61 €
<b>TOTAL II</b>	<b>-0 €</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>12 343,61 €</b>
<b>A= Total des charges directes (Total I + Total II)</b>	<b>18 771,85 €</b>	<b>A= Total des produits directs (Total I + Total II)</b>	<b>34 703,62 €</b>
<b>Charges indirectes</b>		<b>Produits indirects</b>	
<b>86 Emploi des contributions volontaires</b>	<b>0,00</b>	<b>87 Contributions volontaires en nature</b>	<b>0,00</b>
Secours en nature	-0 €	Dons en nature	-0 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	-0 €	Biens et prestations en nature	-0 €
Personnels bénévoles	-0 €	Bénévolat	-0 €
<b>TOTAL III</b>	<b>-0 €</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>-0 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( I + II + III )</b>	<b>18 771,85 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + II + III )</b>	<b>34 703,62 €</b>
<b>Solde créditeur : Excédent</b>	<b>34 703,62 €</b>	<b>Solde débiteur : Déficit</b>	<b>18 931,77 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 931,77 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 931,77 €</b>